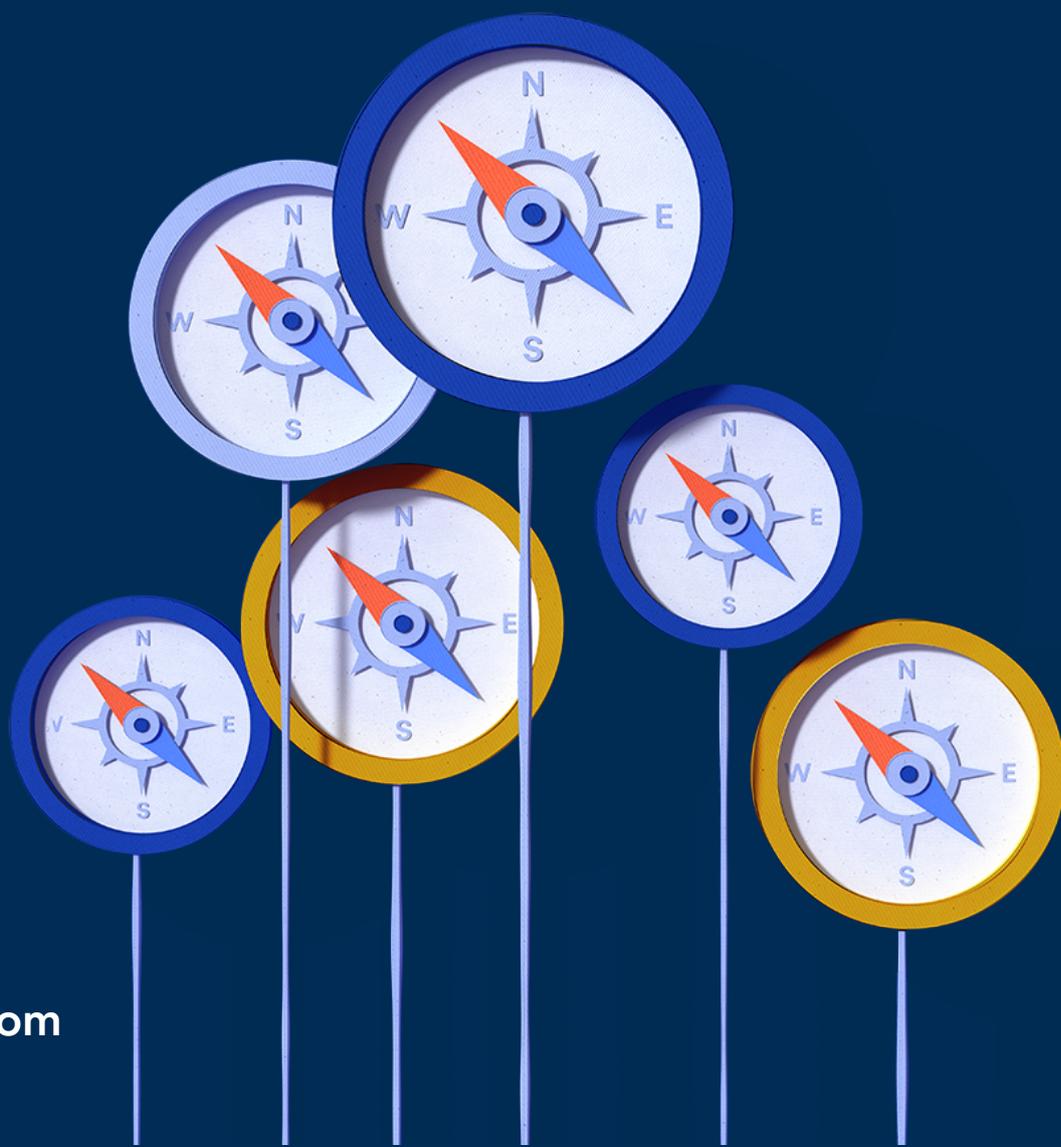


cegid



FINANCE

Comment anticiper le passage à la facture électronique



www.cegid.com

Sommaire



05 Les points clés de la loi sur la facture électronique

- 05 Que dit la réforme vis-à-vis de la facture électronique ?
- 07 Quelles sont les ambitions de cette loi ?
- 08 Les grandes phases du calendrier de la réforme
- 09 En cas de non-respect de cette loi

09 Que se passera-t-il pour les entreprises ?

- 09 Quels avantages tirer de la facture électronique ?
- 12 Quels sont les impacts à anticiper ?

13 Le guide pratique de la facture électronique

- 13 Rassemblez les collaborateurs concernés
- 14 Faites-vous accompagner
- 15 Analysez votre processus comptable existant
- 16 Sélectionnez la solution informatique adéquat

17 Utiliser une plateforme SaaS pour ses factures électroniques : vraie ou fausse bonne idée ?

- 17 Que peut-on espérer d'une plateforme Cloud ?
- 18 Bonus : à quoi ressemble une facture électronique ?



Lexique



E-invoicing

L'autre appellation de la **facture électronique** qui concerne l'édition, l'envoi et la réception de cette nouvelle forme de document.



E-reporting

La **transmission de données de transactions** à destination de l'État. Obligatoire, l'e-reporting concerne le secteur B2C ou les opérations réalisées entre une entreprise française et une entreprise étrangère.



PDP

Plateforme de Dématérialisation Partenaire de l'État, soit une solution digitale capable de prendre en charge les nouveaux éléments et d'accompagner les utilisateurs. Les PDP sont immatriculés par l'administration fiscale.



OD

Opérateur de Dématérialisation, une solution numérique qui aide les entreprises vis-à-vis de la facture électronique, mais n'est pas officialisée par l'État.



PPF

Portail Public de Facturation, la plateforme de l'État via laquelle transitent toutes les factures électroniques



SaaS

Software as a Service. Une solution dite SaaS («Software as a Service» ou en français : «logiciel en tant que service») est une solution logicielle applicative hébergée et exploitée en dehors de l'organisation ou de l'entreprise par un tiers, et accessible à la demande via un accès Internet. L'utilisation de la solution est facturée sous forme d'un abonnement tout compris couvrant l'ensemble des services souscrits par le client.



EDI

Échange de Données Informatisées, un processus d'entreprise en place depuis 30 ans autour de la dématérialisation des documents (dont les factures).

édito

Dans le secteur public, le 1^{er} janvier 2020 ne signe pas uniquement notre entrée dans une nouvelle décennie, mais un événement bien plus pragmatique : l'obligation de facturation sous format électronique. Depuis ce jour, l'e-invoicing allait aussi concerner le secteur privé, ce n'était qu'une question de temps. Cette obligation a désormais une date : entre 2024 et 2026 pour toutes les entreprises du territoire français.

Loin de s'intéresser uniquement à un format de fichier, la facture électronique implique des changements à plusieurs niveaux : nouvelles mentions, sélection des plateformes, informations vis-à-vis des statuts, changements de délais et renforcement des échanges avec l'administration fiscale.

Au-delà de son aspect obligatoire, la facture électronique apporte son lot d'opportunités pour les entreprises : revoir les process, recentrer ses missions, souligner la valeur ajoutée des postes, évoluer dans sa carrière, moderniser son système d'informations...

Afin que le vaste chantier de la facture électronique se déroule dans les meilleures conditions, Cegid vous accompagne et décrypte avec vous les tenants et aboutissants de cette réforme fiscale.

BONNE LECTURE!



Dès aujourd'hui, et plus encore à partir de 2024, les directions financières peuvent enfin consacrer leurs compétences à l'interprétation de la donnée d'entreprise, plutôt qu'à sa collecte et à son intégration dans les ERP et systèmes d'informations. Avec l'avènement de la facture électronique généralisée à toutes les entreprises en France, la gestion des flux est facilitée, plus aucune facture ne manque à l'appel : toutes les pièces arrivent au fil de l'eau. Le temps libéré et la qualité des données enfin maîtrisées permettront aux directions financières de se

recentrer sur leur vraie valeur autour de l'interprétation des données. Par exemple, la prévision de trésorerie, aujourd'hui encore complexe tant les données peuvent arriver de sources hétérogènes et être parcellaires dans les systèmes d'informations, s'en trouvera grandement facilitée. La différence va enfin se faire dans les expériences proposées dans les applications de gestion.»

Jean-Baptiste AUZOU
Directeur de la BU Finance
Cegid

Les points clés de la loi sur la facture électronique

AUJOURD'HUI

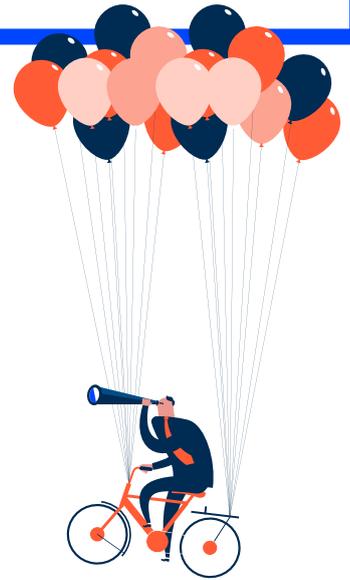
2,5
milliards

de factures sont échangées en France chaque année

85%

des factures sont au format papier

Source : [Cegid](#)



Que dit la réforme vis-à-vis de la facture électronique ?

Depuis la parution de l'article 26 de la loi de finances rectificative pour 2022, toutes les entreprises de France assujetties à la TVA et qui ont des clients en France devront passer à la facturation électronique entre 2024 et 2026.

L'article 289 bis du Code général des impôts apporte un peu plus de précision : une facture électronique est une facture émise, transmise et reçue sous une forme dématérialisée. Elle comporte certaines mentions et des données qui doivent être « structurées ». Enfin, la facture électronique est éditée dans un format spécifique : Factur-X, CII ou IBL.

66%

En 2023
des collaborateurs de PME associent la
facture électronique au format PDF.

Source : [Regate 2023](#)

La facture électronique, autrement nommée « e-invoicing », est transmise d'un fournisseur à un client par le **Portail Public de Facturation** afin que celui-ci valide sa conformité et en extrait les informations qui lui sont importantes (comme le montant de la TVA ou le destinataire).

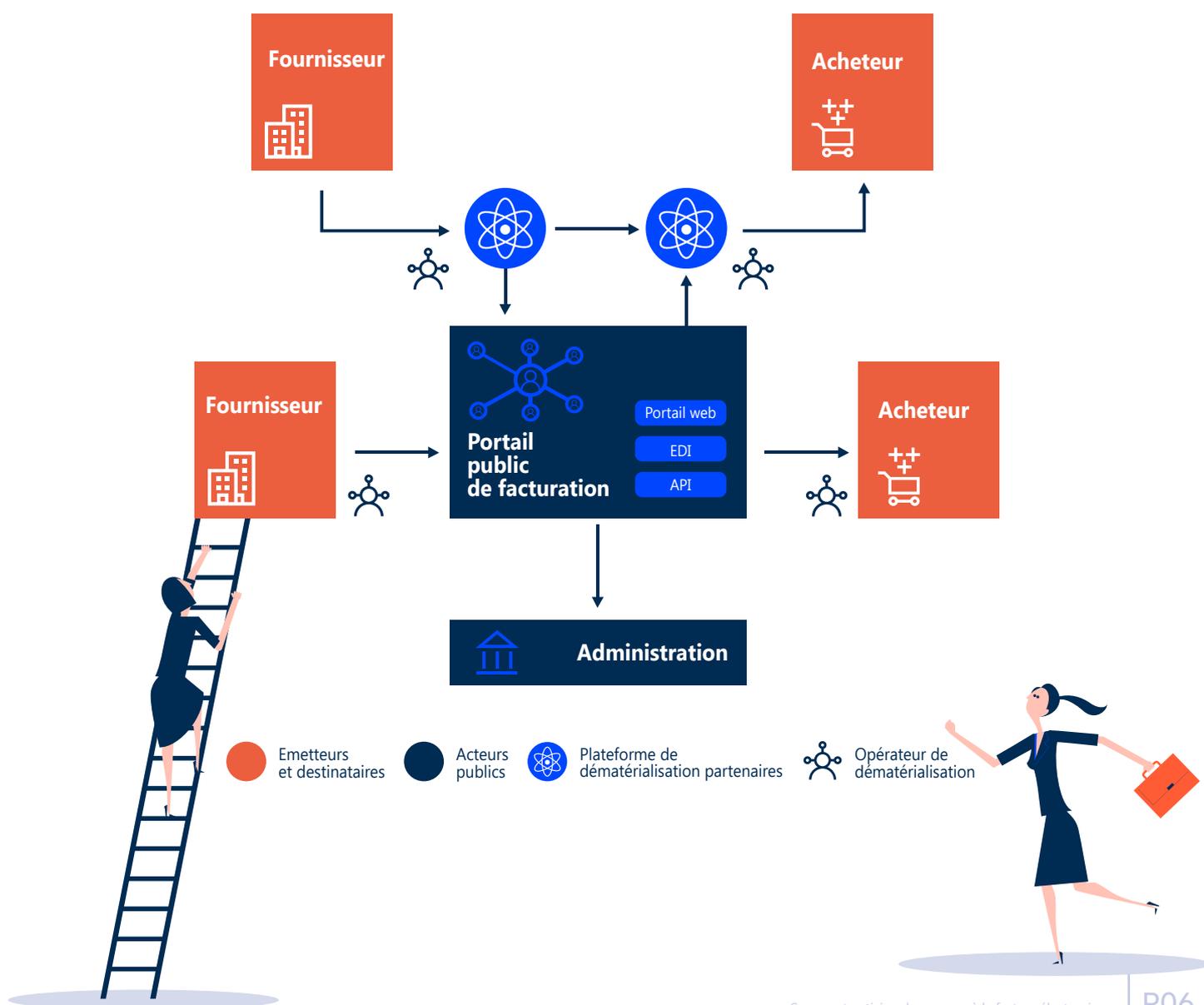
Pour se simplifier la tâche et diminuer le temps de traitement ou les erreurs, les entreprises pourront travailler avec des plateformes agréées par l'État, les **Plateformes de Dématérialisation Partenaires (PDP)**.



La facture électronique est encadrée, elle doit respecter trois grands critères



Le processus de la facture électronique respecte un schéma en Y qui se comprend comme ceci



L'e-reporting

La loi concernant la facture électronique inclut également **l'e-reporting**. Les mêmes entreprises françaises assujetties à la TVA seront amenées à remplir un [e-reporting](#) lorsqu'elles réalisent des opérations avec **les clients particuliers** ou avec des **acteurs étrangers**.

Il en va de même pour les entreprises internationales qui commercent en France avec des particuliers ou des acteurs non français.



Quelles sont les ambitions de cette loi ?

Créée pour lutter contre la fraude à la TVA, la loi sur la facture électronique comporte des bénéfiques annexes :

1

SIMPLIFIER

la vie des entreprises puisque la facture électronique est plus simple, plus sûre et moins contraignante que la facture papier. Au niveau national, le gain est estimé à [4,5 milliards d'euros](#).

2

OUVRIR LA VOIE

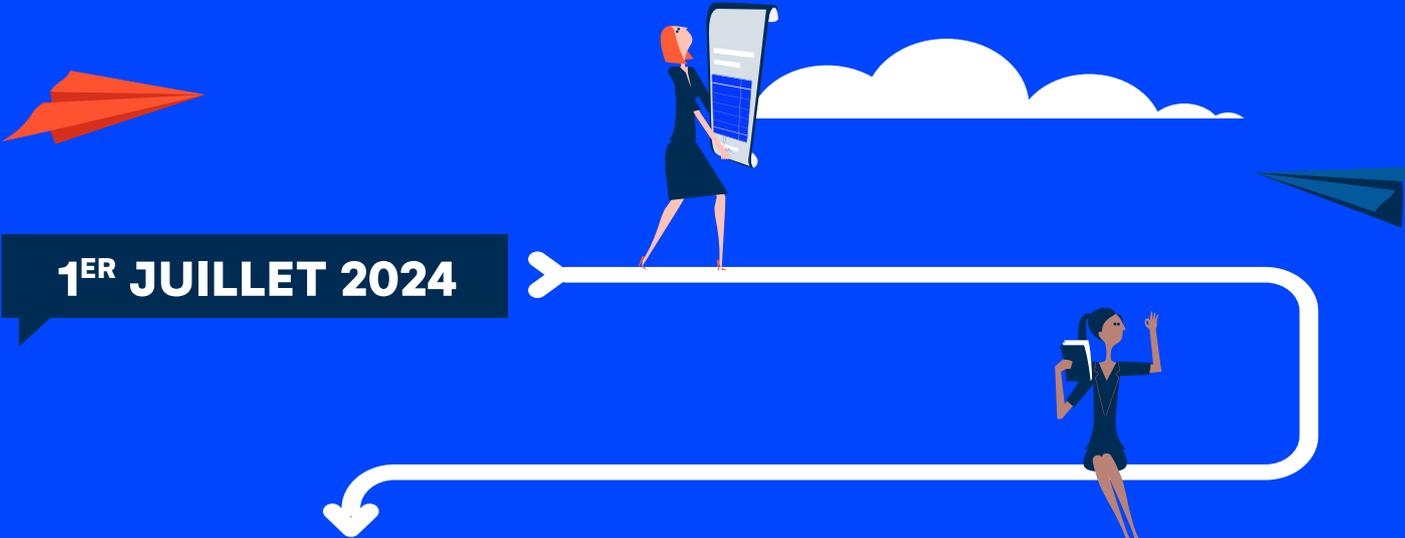
au préremplissage de la TVA qui facilitera les obligations déclaratives.

3

AVOIR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE

de l'activité des entreprises avec une vue en temps réel.





1^{ER} JUILLET 2024

Toutes les entreprises seront équipées pour recevoir, traiter et archiver les factures entrantes.

Les grandes entreprises (>5000 salariés / >1,5Mds€ de CA / >2Mds€ de bilan) émettront des factures électroniques à destination du Portail Public de Facturation.

Les grandes organisations concernées débiteront la démarche d'e-reporting.



1^{ER} JANVIER 2025

Les entreprises de taille intermédiaire (251>5000 salariés/51>1500 M€ de CA/44>2000 M€ de bilan) émettront à leur tour des factures électroniques.

Les organisations de taille intermédiaire concernées prendront le chemin de l'e-reporting



1^{ER} JANVIER 2026

Les PME, TPE et microentreprises (<250 salariés/<50 M€ CA/<43 M€ de bilan) émettront leurs factures via la procédure de facturation électronique.

Les plus petites entreprises concernées entameront l'e-reporting.



En cas de non-respect de cette loi

Les pénalités pour manquement à l'e-invoicing

s'élèvent à 15 €/facture pour un maximum de 15 000 €/an.

Une absence d'e-reporting

coûte 250 €/facture dans une limite de 15 000 €/an.



Il faudra également être vigilant vis-à-vis des mentions obligatoires, des process ou des dates de règlements (au regard de la LME).

Que se passera-t-il pour les entreprises ?

Recevoir ou envoyer une facture par une voie dématérialisée est un principe né il y a 30 ans à travers l'EDI. La loi sur la facture électronique apporte principalement un cadre réglementaire accompagné de son calendrier et de ses acteurs.

Quels avantages tirer de la facture électronique ?



La facture électronique va dégager du budget pour réaliser d'autres missions

Le coût moyen de traitement d'une facture :

12,25 €
pour une
facture
papier

0,45 €
pour une
facture
électronique

Grâce à la réduction du coût de traitement, la facture électronique permettra d'économiser du budget issu du poste de facturation pour être reversé dans un autre poste plus stratégique.



Source : [ministère de l'Économie et des Finances](#)



La facture électronique va améliorer la relation entre les entreprises et leurs fournisseurs



Finis les heures passées à chercher un document et les to-do list à rallonges. Puisque le dispositif de facture électronique inclut l'archivage numérique, tous les documents se retrouvent en quelques clics ou mots-clés tapés dans la barre de recherche de l'outil. Les collaborateurs perdent moins de temps en cas de contrôle fiscal, d'audit ou même, de simple demande de duplicata.



La facture électronique va offrir de nouvelles opportunités pour les chargés de facturation



Ils s'appuieront notamment sur des tableaux de bord et des reportings pertinents et constamment à jour afin de se concentrer sur le pilotage et non sur l'exécution. Ils seront mieux équipés dans leurs missions d'analyse et de conseil après des clôtures ou dans des situations spécifiques.

30 %

du temps des services comptables est alloué à la saisie manuelle des factures.

Puisqu'elle s'intègre et se traite plus vite chez le client et qu'elle respecte un cycle de vie normalisé, la facture électronique sera réglée plus rapidement (cf. : loi LME). Encore mieux : la facture électronique permettant d'anticiper les échéances de paiement, elle ouvre la voie à des négociations entre fournisseurs et clients, comme un escompte par exemple. De quoi améliorer drastiquement les relations entre clients et fournisseurs, partenaires ou sous-traitants!

La facture électronique va fluidifier le travail



Plus besoin pour les collaborateurs d'imprimer et d'affranchir la facture ou de passer trop de temps lors de la période de clôture! En automatisant un certain nombre de tâches (complétions de la facture, relances clients, mises à jour fournisseurs), la facture électronique laisse aux responsables plus de temps pour se concentrer sur des tâches à plus forte valeur ajoutée : le conseil, la gestion de la trésorerie, l'optimisation des prévisionnels de trésorerie, les paiements anticipés ou la négociation d'escomptes par exemple. Leur quotidien simplifié, les collaborateurs sont plus motivés à faire évoluer leur poste au sein de votre entreprise, de quoi les voir évoluer plus longtemps à vos côtés.

La facture électronique va outiller les dirigeants dans leurs prises de décision



La facture électronique réduit de 30 % de temps le traitement des dites factures.

Source : [International Data Corporation](#)



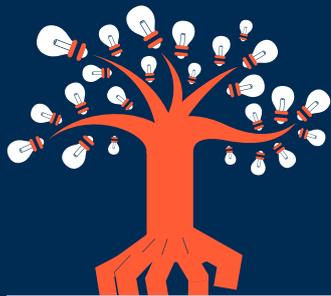
La facture électronique peut même dessiner de nouvelles carrières

Puisqu'elle allie des compétences comptables et digitales, il se peut que l'évolution du métier attire des professionnels friands de numérique. Ces personnes pourraient étoffer leur éventail de connaissances ou même se découvrir un entrain pour leur métier modernisé. Bonus pour l'entreprise : ces personnes motrices seront clés dans le déploiement, l'utilisation et l'amélioration des outils de facturation électronique.



Puisqu'elle consomme moins de papier (dans l'impression et l'envoi) que la facture papier, la facture dématérialisée participe à la réduction des déchets et, par effet domino, à afficher un meilleur bilan carbone, élément pris en compte par nombre de candidats. Les résultats des reportings et des indicateurs extra-financiers s'en trouvent également améliorés.

La facture électronique va contribuer à mieux répondre aux critères ESG de l'entreprise



Le bilan carbone des factures électroniques est

63 %

inférieur à celui des factures papier.

Source : [AIS](#)



La facture électronique va favoriser le travail à distance

Lorsque les factures se transmettent par voie postale, elles requièrent la présence physique des responsables. Dès lors que les factures électroniques sont envoyées par voie électronique de façon sécurisée, elles ne bloquent pas le travail à distance.



Quels sont les impacts à anticiper ?

La réforme de la facture électronique offre de nombreux bénéfices pour les entreprises. Ceux-ci seront davantage profitables si les acteurs anticipent correctement les chantiers à mener. Quelques éléments sont donc à prévoir pour que la mutation se passe dans les meilleures conditions.



La facture électronique implique un changement de posture

En passant de la rédaction à la vérification, les collaborateurs vont se concentrer sur de nouvelles tâches qui nécessiteront des connaissances comptables et financières solides et une réorganisation dans l'équipe.

La facture électronique suppose d'acquérir des compétences jusqu'alors inconsiderées

notamment en matière de cybersécurité. Un processus entièrement digitalisé expose tout acteur à un risque de failles dans son système d'informations. En plus de se doter des solutions les plus sécurisées du marché, il sera donc indispensable de former vos collaborateurs sur les risques et les bonnes pratiques à déployer en cas d'attaque, de soupçon ou de doute.



La mise en place de la facture électronique déclenche une période de flottement

À l'image de tout grand changement, l'arrivée de la facture électronique suppose que chacun trouve sa place, que l'équipe revoit son fonctionnement et que l'entreprise intègre les nouvelles règles à respecter avec son écosystème. Il faut trouver le point d'équilibre entre les nouvelles tâches obligatoires, les motivations personnelles, les enjeux de l'entreprise et les capacités du ou des outils informatiques.

La facture électronique exige une stratégie d'anticipation

Cette loi crée une coupure entre l'existant et l'attendu qu'il faut impérativement prévoir. Jusqu'à son officialisation (2024, 2025 ou 2026 selon la taille de votre entreprise), la facture électronique est un chantier à mener en parallèle de vos activités.

La facture électronique, dans un premier temps, représente un risque de confusion

Arrivant petit à petit dans les entreprises françaises qui bénéficient en plus d'un délai de tolérance, la facture électronique peut éventuellement provoquer quelques erreurs : des doubles règlements ou des doublons de facture. En effet, les entreprises pourraient recevoir des factures fournisseurs depuis le PPF et depuis une voie plus traditionnelle (mail ou papier par exemple). Le cas sera similaire pour les fournisseurs ou sous-traitants installés ailleurs qu'en France.



C'EST POURQUOI UNE BONNE PRÉPARATION EST LA CLÉ POUR VOUS PERMETTRE DE TIRER LE MEILLEUR DE CETTE RÉFORME OBLIGATOIRE.

Le guide pratique de la facture électronique



Pour réussir votre projet de facture électronique, adoptez une démarche pragmatique et coopérative.

Pour bien intégrer la facture électronique, il faut bien la comprendre. Intéressez-vous aux statuts, aux cycles de vie, aux mentions obligatoires, aux canaux, aux acteurs..

Étudiez avec soin votre point de départ et votre point d'arrivée et parcourez le chemin en équipe sans brûler les étapes.



Rassemblez les collaborateurs concernés

La mise en place de la facture électronique induit des changements dans les fiches de poste ou la répartition des tâches. Lorsque vous en parlez, décelez les collaborateurs les plus enthousiastes — qui deviendront les référents numériques —, ceux qui y portent un intérêt, ceux qui préfèrent rester au papier et ceux qui sont les plus réfractaires au changement. Vous verrez quelle posture adopter avec chacun et surtout, mesurerez les efforts à produire pour que l'adoption se déroule sans accroc.



DANS L'OBJECTIF de conduire ce projet au mieux, **créez une équipe — et son pilote** — qui va prendre en charge le déploiement de la facture électronique. Ce collectif sera notamment en charge :

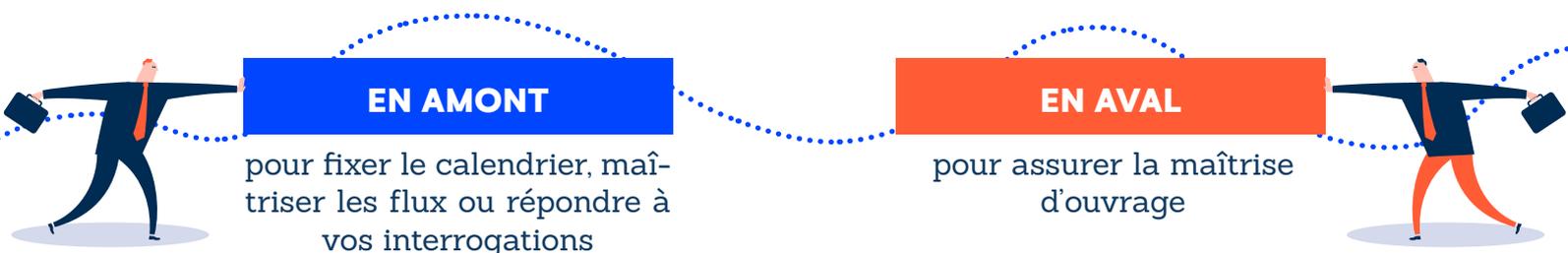
- De la définition des objectifs;
- Du diagnostic de votre entreprise;
- De la feuille de route qui guidera toutes les parties prenantes via des processus clés;
- De la répartition des tâches : les mentions, les process, le flux entrant et sortant, le choix de la plateforme..

En parallèle, réalisez un travail transverse et identifiez l'ensemble des chantiers qui seront impactés par l'e-invoicing et l'e-reporting : le système d'informations, la communication inter et intra entreprises, le processus à définir ou les formations à délivrer.

Lorsque vous êtes assez avancés dans votre processus, pensez à **sensibiliser vos collègues à ces procédures** et ces attendus via des campagnes d'information, des sessions de formation, des séances de questions-réponses..

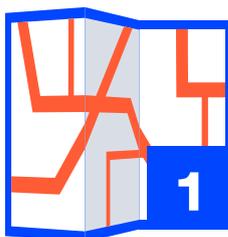
Faites-vous accompagner

Lorsque vous en ressentez le besoin, n'hésitez pas à **vous adresser à des professionnels** (experts comptables, cabinets de conseil, etc.) pour vous épauler.



Analysez votre processus comptable existant

Vous vous êtes documentés ou avez échangé avec des experts, c'est bon, vous connaissez les points clés de la réforme. Votre prochaine étape consistera à examiner ce qui se passe dans votre entreprise pour connaître les travaux à mener, les échelonner, les répartir et prévenir votre écosystème.



En premier lieu, il est bon de **CARTOGRAPHIER LES FLUX** : de facturations internes et externes, internationaux ou domestiques, de process ou de résultats, avec des professionnels ou des particuliers.

2

En complément, **IDENTIFIEZ TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS** : les comptables clients et/ou fournisseurs, la DSI, la direction de la facturation, les experts-comptables, les responsables achats, les conseillers, les référents métiers... Ainsi que les clients, fournisseurs, partenaires et sous-traitants domestiques et internationaux.



3

Enfin, intégrez dans votre processus le recours obligatoire aux statuts. Désormais, les factures électroniques seront associées à un statut : **DÉPOSÉE, REJETÉE, REFUSÉE, ENCAISSÉE**. Il faut donc les intégrer à votre système (informatique, mais aussi humain).



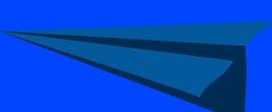
Quels intérêts d'analyser l'existant ?

Regarder de près ce qui se passe au sein de votre entreprise vous permet à la fois de :



Dresser une typologie de factures
et donc, d'e-invoicing et
d'e-reporting

Comprendre les flux de factures
et distinguer ceux qui seront concernés
par l'e-invoicing et ceux communiqués à
l'administration fiscale via de l'e-reporting



Recetter vos cas d'usage
auto-facturation, acomptes, gestion des
notes de débit...

Connaître le processus interne en détail
notamment sur la question des sujets de
factures (biens, services ou mixtes) qui
peuvent facilement induire en erreur

Puisque la facture électronique exige des données structurées et inclut de nouvelles mentions, il faudra également faire une collecte et une analyse qualitative de vos données. Vous saurez s'il vous en manque, lesquelles sont à transmettre à vos partenaires et celles qui sont à mettre de côté.



Pensez également à regarder comment vous analysez et devrez analyser les litiges.



Sélectionnez la solution informatique adéquat



Quel que soit votre processus digital, vous recevrez des factures dématérialisées dès juillet 2024.

La loi sur la facture électronique vous impose d'utiliser le Portail Public de Facturation pour l'émission et la réception de vos données. En complément, vous êtes libres de vous équiper d'un outil digital agréé qui vous facilite le travail : la Plateforme de Dématérialisation Partenaire (PDP). Vous pouvez aussi opter pour un Opérateur de Dématérialisation (OD, non immatriculé auprès de l'État).

Avant de choisir votre solution,

analysez l'utilisation de votre propre système d'informations et listez l'ensemble de vos besoins

Questionnez vos équipes pour savoir si votre système vous convient (qu'il s'agisse d'un ERP, d'un logiciel de facturation ou autre), passez en revue le degré d'automatisation des processus de votre entreprise : votre dépendance au papier, votre maturité vis-à-vis de l'échange de données informatisées..

L'analyse doit être réalisée aussi bien d'un point de vue global que dans le détail. Prenons le cas des données :

- ?** Pour être en règle, devez-vous corriger ou structurer vos données ?
- ?** Voulez-vous les contrôler via votre plateforme ?
- ?** Comment allez-vous sélectionner les données que vous partagez à vos fournisseurs ? Et à vos clients ?

Avec en tête les tenants et aboutissants de l'impact de la réforme, vous choisirez ensuite votre fonctionnement digital : en autonomie ou soutenus par un éditeur de logiciel. Comment sélectionner la meilleure solution pour vous ? Gardez en tête quelques essentiels, comme l'expérience et l'expertise de l'éditeur ou la conformité du logiciel. Regardez également si le système d'informations est ouvert ou interopérable, il vous fera gagner un temps précieux

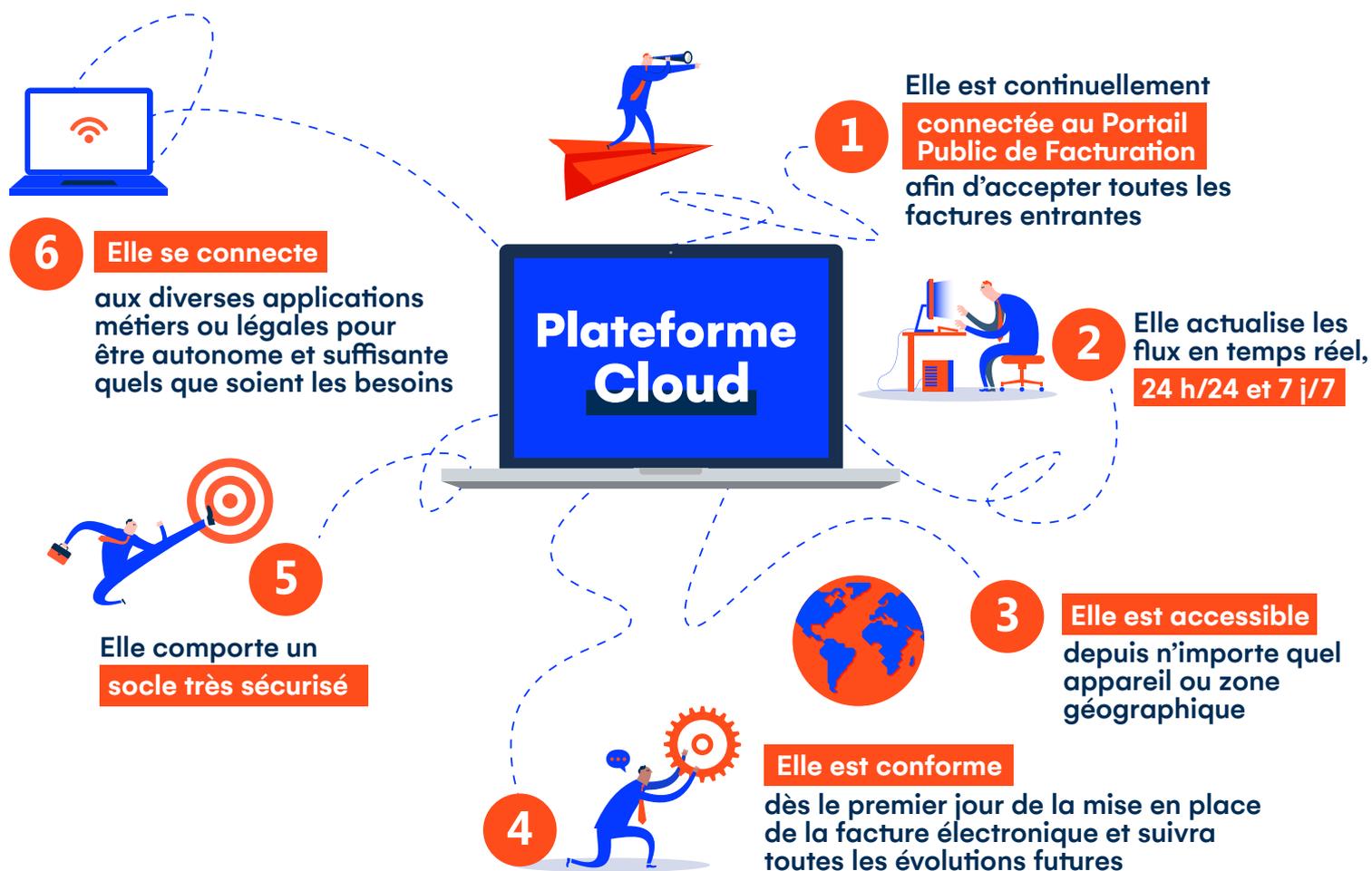
Quel que soit votre choix, n'oubliez pas d'accompagner les utilisateurs, de les former, de les écouter et de les amener à adopter votre solution en douceur.

La sélection d'une PDP ou d'un OD est un choix libre : vous avez le droit de changer d'avis quelques semaines ou quelques mois après son intégration.

Utiliser une plateforme SaaS pour ses factures électroniques : vraie ou fausse bonne idée ?

Par nature, la facture électronique encourage le recours aux plateformes SaaS afin d'harmoniser les systèmes.

Que peut-on espérer d'une plateforme Cloud ?



Le travail à distance, la prise de décisions éclairée, l'amélioration des relations clients-fournisseurs... Tout cela devient réalité lorsqu'intervient une plateforme Cloud.

En fonctionnant avec un logiciel on premise, les entreprises limitent l'interopérabilité de leurs systèmes d'informations (entre eux et avec le reste du monde) et s'imposent davantage de tâches manuelles. Dans un système fermé qui se passe des liens EDI, une entreprise reçoit la facture de son fournisseur par e-mail. Son équipe comptable va ensuite stocker le document sur un emplacement réseau dédié. Lorsque les collaborateurs ont besoin de ladite facture, ils cherchent puis ouvrent le document pour ensuite saisir ses informations à la main.

En fonctionnant avec un logiciel SaaS, les entreprises suppriment ces tâches. Toutes les données inscrites sur la facture fournisseur sont automatiquement retranscrites dans le système d'informations pour limiter le temps passé et les erreurs éventuelles.

bonus

à quoi ressemble une facture électronique ?

Dénomination sociale du fournisseur ou prestataire

N° SIREN
N° individuel d'identification du membre de l'assujéti ou du représentant fiscal
Adresse du siège social
Pays du fournisseur
Capital social/n° RCS
N° d'identification à la TVA

Dénomination sociale du client

Adresse postale
Numéro SIREN du client
Numéro individuel d'identification attribué à l'assujéti

Adresse de facturation et livraison des biens, lorsqu'elle est différente de l'adresse du client

Mention de la catégorie de l'opération : biens, services ou mixte



Date d'émission de la facture

Numéro unique de la facture



Désignation des biens ou services	Quantité	Prix unitaire HT	Taux de TVA	Total HT
xxxxxxxxx	xxxxx	Xx, xx €	X %	Xx, xx €

Total HT :
Montant de la TVA (X %) :
Total TTC :
Conditions d'escompte

Mention « option pour le paiement de la taxe d'après les débits » lorsque le prestataire a opté pour celui-ci.

Date de règlement

Date d'exécution de la vente ou du service

Date de versement de l'acompte

Minoration de prix (rabais, remises, ristournes ou escomptes)

Mention de l'indemnité forfaitaire

Cas particuliers :

- Référence à la disposition par laquelle l'opération bénéficie d'une mesure d'exonération.
- Référence à un régime particulier : agences de voyages, biens d'occasion, objets d'art, objets de collection et d'antiquité.
- Mention : « Autofacturation »
- Mention : « Autoliquidation »
- Mention : « Membre d'un assujéti unique »
- Mention : « Écoparticipation »
- Vente de biens : l'existence et durée de la garantie légale de conformité de 2 ans minimum

● Les mentions en **bleu** sont les nouvelles mentions liées à la facture électronique.

En cas de facture rectificative, ajoutez la date de la facture initiale

En cas de facture rectificative, ajoutez le numéro de la facture initiale rectifiée



conclusion

La facture électronique apportera indéniablement de nombreux bénéfices aux entreprises (et à l'Administration !). Mais elle se révèle être un chantier conséquent pour toute organisation qui veut être en conformité dans les délais imposés par l'Administration fiscale. Les multiples ramifications et conséquences de l'e-invoicing et du e-reporting nécessitent l'implication de plusieurs acteurs tout au long du projet. Plus vous anticiperez sa mise en œuvre et les démarches à entreprendre, plus vous garantirez une gestion de projet fluide.

Profitez des conseils prodigués dans ce guide pour prendre de l'avance dans vos démarches. Réalisez ce passage sereinement à l'aide de conseils, de rappels, de solutions informatiques et d'acteurs experts du sujet.

Les entreprises françaises vont aussi connaître une période transitoire qui engendrera des situations particulières. Même si vous ne pouvez pas tout anticiper, puisez dans vos ressources internes ou externes pour mettre en place un suivi de projet minutieux et ajuster ce qui devra l'être.

Autre point primordial : l'obligation d'utiliser une plateforme digitale pour émettre et recevoir les factures implique de cartographier les systèmes d'information actuels : disposez-vous déjà d'une solution adéquate et **compatible avec le niveau d'exigence défini dans le cadre de la réforme ?** Comment pourriez-vous simplifier vos processus et bénéficier d'une expérience utilisateur optimale ? Découvrez notre gamme d'applications Cegid XRP pour une gestion de bout en bout de vos factures électroniques :

**CEGID XRP Flex
pour les PME**

**CEGID XRP Ultimate pour
les Grandes Entreprises**

Cliquez ici

Cliquez ici





A propos de Cegid :

Cegid est un leader mondial des solutions de gestion cloud pour les professionnels des métiers de la Finance (trésorerie, fiscalité, ERP), des Ressources Humaines (paie, gestion des talents), des secteurs de l'Expertise Comptable, du Retail et de l'entrepreneuriat. Avec un solide business model full cloud Cegid s'engage dans la durée avec ses clients et accompagne la digitalisation des entreprises, de la TPE aux grands comptes, pour une expérience supérieure et distinctive en France comme à l'international. Cegid combine une vision prospective et pragmatique des métiers, associée à sa forte capacité d'innovation, la maîtrise des nouvelles technologies et à une connaissance unique du réglementaire. Dans un monde en évolution rapide, Cegid ouvre les possibles et révèle toute la valeur des métiers de ses clients en leur apportant des solutions utiles et innovantes.

Forte de son ambition internationale, Cegid compte aujourd'hui 4 400 collaborateurs avec l'arrivée en septembre 2022 de Grupo Primavera et vend ses solutions dans 130 pays. Cegid a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 632 M€ (au 31 décembre 2021). Pascal Houillon a rejoint Cegid en mars 2017, il en est le CEO.



Siège social

Cegid Group - 52 quai Paul Sédallian
69 279 Lyon Cedex 09

www.cegid.com

